

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

**Entente
intercommunale
relative à la gestion
du réseau de lignes
régulières
« SiYonne » et du
transport à la
demande « TAD
SiYonne » -
 Désignation des
représentants du
Conseil Municipal**

N° D_47_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-33

Vu la délibération n°D\_107\_2023 du Conseil municipal en date du 3 juillet 2023 approuvant la convention de partenariat avec Ile-de-France Mobilités (IDFM) et la convention d'entente entre les communes signataires de la convention de partenariat

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2026, et à l'élection du Maire et de ses adjoints en date du 21 mars 2026, et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner deux (2) représentants titulaires et deux (2) représentants suppléants au sein de l'Entente intercommunale relative à la gestion du réseau de lignes régulières « SiYonne » et du transport à la demande « TAD SiYonne ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **DE DÉSIGNER** deux (2) représentants titulaires et deux (2) représentants suppléants au sein de l'Entente intercommunale relative à la gestion du réseau de lignes régulières « SiYonne » et du transport à la demande « TAD SiYonne » :

- Titulaires :
- Mme Mélanie MAIROT
- M. Eren CELIK

.../...

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice 35

présents 33

votants 35

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 077-217703057-20260327-D\_47\_2026-DE



Suite de la délibération n° D\_47\_2026

▪ Suppléantes :

- Mme Corinne LEROY
- Mme Virginie RICHARD

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'James Chéron', written over a horizontal line.

James CHÉRON